

Le monde, aujourd'hui, a besoin de modèles à suivre. Loin de moi l'idée de prétendre que le Canada peut sauver le monde et mettre un terme à la guerre dans le Sud-Est asiatique. Mais le Canada peut se joindre aux autres pays qui ne sont pas directement touchés ou qui n'y ont pas de colonies et imprimer au monde une orientation morale. A l'heure actuelle, le monde réclame à grands cris une orientation morale, des nations prêtes à soutenir la règle du droit, à condamner l'agression qu'elle soit attribuable aux communistes, aux États-Unis ou à d'autres. Nous pouvons ne pas réussir, mais certes nous devons essayer.

Le très honorable député de Prince Albert a dit que les États-Unis n'étaient pas au banc des accusés. L'histoire citera à la barre des accusés chacun de nous qui, ayant eu des responsabilités publiques, n'aura pas élevé la voix et usé de son influence pour trouver les moyens d'instaurer la paix dans le monde.

**Des voix:** Bravo!

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Quand j'ai écouté le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il m'a semblé la voix du désespoir—«Nous ne pouvons rien; rien qu'attendre et espérer que le problème disparaîsse». C'est ce que nous disons depuis 1963 et, durant ces sept années, la situation s'est détériorée dans le Sud-Est asiatique. La seule opposition authentique, la seule chose dont on ait tenu compte, c'est le cri de protestation des citoyens ordinaires du monde entier. Aux États-Unis mêmes, ce ne sont pas les hommes politiques mais ceux qui ont manifesté, ceux qui ont signé des pétitions, ceux qui ont célébré le moratorium, qui ont mis fin aux bombardements au Vietnam du Nord. J'avais espéré que le gouvernement passerait outre aux hommes politiques, aux diplomates, aux amiraux et aux généraux pour inviter les gens ordinaires de notre pays et d'autres pays libres à dire carrément: «Au nom du ciel, arrêtez cette folie!»

• (4.50 p.m.)

Mais nous obtenons l'explication doucereuse que nous ne pouvons vraiment rien faire, sinon attendre les événements. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit que nous partageons la même angoisse au sujet de ce qui se passe au Sud-Est asiatique, mais il doute que le retrait des forces des États-Unis y mettrait fin. Monsieur l'Orateur, ajouter un autre pays à l holocauste ne l'atténuerait certainement pas. De fait, c'est la triste et déprimante guerre du Vietnam qui, il y a sept ou huit jours, a été relancée et accrue.

Je n'hésite pas à répéter à la Chambre, et je ne m'excuse pas de le faire brutalement, qu'à mon avis, les États-Unis, en premier lieu, n'avaient pas d'affaire au Vietnam. J'ai été heureux d'entendre le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) déclarer que, selon lui, les Américains, tout d'abord, n'avaient pas à être là. Je trouve un peu illogique, toutefois, qu'on dise qu'ils n'avaient pas d'affaire là en premier lieu, mais que, y étant rendus, ils ont maintenant le droit d'y rester. Il me paraît qu'on aura beaucoup de difficulté à concilier ces deux points de vue.

**M. Osler:** Que dire de l'URSS?

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Mon honorable ami peut faire un discours à propos de l'URSS. Il en sait probablement plus que moi à ce sujet.

**M. Osler:** J'en doute.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Que je sache, l'URSS n'a pas de troupes au Vietnam.

**Une voix:** Elle en a partout ailleurs.

**Une voix:** Que dire des réformes relevant du Canada aux Nations Unies?

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles):** Mon honorable ami pourra faire un discours ultérieurement. Je n'ai que 20 minutes à ma disposition. Nous pouvons demeurer ici jusqu'à minuit, de sorte qu'il pourra faire un discours au moment qui lui conviendra. Je le dis, pour pouvoir comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans le Sud-Est asiatique, nous devons nous rappeler comment cette terrible situation s'est produite. Après la défaite des Français à Dien-Bien-Phu a été tenue à Genève, en 1954, une conférence au cours de laquelle on a donné aux Français deux ans pour se retirer. On avait tracé une ligne de démarcation temporaire entre le Nord et le Sud. Au bout de deux ans, on devait prendre un vote dans lequel les Vietnamiens devaient décider indépendamment s'ils formeraient un ou deux pays et quelle forme de gouvernement ils auraient. Les États-Unis n'étaient pas signataires de l'accord. Il est vrai que le général Smith détenait du président Eisenhower une lettre signée disant que les États-Unis acquiesçaient au principe général; cependant, ils n'ont pas signé l'accord. Pendant la période de deux ans accordée aux Français pour se retirer, les États-Unis ont établi un gouvernement fantoche à la tête duquel se trouvait Diem. Ensuite, prétextant qu'ils